

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Epreuve-anticipee-de-mathematiques-une-nouvelle-epreuve-non-sans-sequences>



école & société



Épreuve anticipée de mathématiques : une nouvelle épreuve non sans conséquences

- Éducation - Actu -
Date de mise en ligne : mardi 24 juin 2025

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le décret instaurant une épreuve anticipée de mathématiques en fin de première est désormais paru. Coefficientée 2, la première édition de cette épreuve aura lieu dès l'année scolaire 2025-2026. Conséquence directe, le coefficient du Grand oral passera de 10 à 8 pour les filières générales et de 14 à 12 pour les filières technologiques dès la session 2027.

Calendrier alourdi, enseignants sous pression

Le réaménagement du calendrier avec les épreuves de spécialité présentées en fin d'année scolaire a fait surgir un cortège de nouvelles difficultés, comme l'avait anticipé le SE-Unsa. En effet, si l'intention initiale semblait louable de lutter contre l'absentéisme des élèves qui désertaient les salles de cours une fois ces épreuves passées, les conséquences concrètes sur le terrain se révèlent plus complexes, parfois contre-productives.

L'une d'entre elles concerne la charge de travail considérablement alourdie pour les enseignants. Les enseignants de lettres et de philosophie sont particulièrement concernés entre surveillances, correction de copies des épreuves anticipées de 1^{re} et aussi parfois des épreuves de spécialité, mais également passation du Grand oral. Avec la création de l'épreuve anticipée de mathématiques, la crainte de voir le problème se répandre à une autre discipline est grande.

L'objectif de redonner du temps utile aux apprentissages pour tous au mois de juin semble aujourd'hui bien éloigné de la réalité vécue dans les lycées. Plus le temps passe et plus le mois de juin se retrouve alourdi d'épreuves au détriment des enseignements.

Le Grand oral de moins en moins grand

La nouvelle épreuve de mathématiques va à avoir un impact direct sur le Grand oral puisque celui-ci va voir son coefficient, et donc son poids, réduit.

Épreuve phare de la réforme du baccalauréat, censée incarner un tournant dans la valorisation de la parole, de l'argumentation et de la posture citoyenne des élèves, le Grand oral tient de moins en moins ses promesses. Dans de nombreux établissements, cette préparation s'est retrouvée reléguée au second plan, voire sacrifiée, au profit d'un enseignement tourné presque exclusivement vers la réussite aux épreuves de spécialité.

De plus, une formation à des enseignants au Grand oral manque aussi bien pour ceux qui préparent les élèves que pour les évaluateurs qui pour certains méconnaissent l'épreuve et ses enjeux. Et ce n'est pas la réduction de son poids dans la délivrance de l'examen qui va lui rendre ses lettres de noblesse.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa sera particulièrement vigilant quant à la charge de travail qui attend les enseignants de mathématiques au mois de juin prochain. Nous demandons qu'ils soient déchargés de surveillance d'examen, ne soient pas multi-convoqués et surtout disposent d'un temps nécessaire et suffisant pour réaliser les missions d'évaluation qui leur seront attribuées.

Remettre davantage d'examens terminaux au mois de juin, comme c'était le cas avant la réforme, n'ira pas dans le sens d'une meilleure maîtrise des compétences bien au contraire. Il est urgent d'avoir une vraie réflexion globale sur le sens de l'évaluation, le rythme de l'année de terminale et la finalité des apprentissages. Sans cela, toute réforme,

Épreuve anticipée de mathématiques : une nouvelle épreuve non sans conséquences

aussi bien intentionnée soit-elle, risque de n'être qu'un réajustement superficiel d'un système en quête de cohérence et de sens.